

N° URB/2020/103**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	11 décembre 2020	Nombre de conseillers communaux
Date d'affichage de la convocation :	11 décembre 2020	En exercice : 50 Présents : 20 Votants : 49

Séance du 17 décembre 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 17 décembre deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

Conformément à la LOI n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire (article 6), le quorum est réduit au tiers et 2 pouvoirs autorisés par membre.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Evelyne TRESKARTES, M. Yannick VILLAIN, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Catherine DECUYPER, procuration à Mme Evelyne TRESKARTES,
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN
Mme Christine LEMOINE, procuration à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Claude SCIBOZ, procuration à M. Cyril HAGHEBAERT
M. Marc FAYADAT, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à M. Didier MOREAU
Mme Laurence MARCHAND, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Linda GUEDJALI, procuration à M. Guy AVENIA
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Laurent CHAT
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Nicolas SORET
M. Bernard MORAINÉ, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Murielle LE ROY, procuration à M. Bruno JAN
M. Jean-Yves MESNY, procuration à M. Didier MIGNON
Mme Françoise DEPARDON, procuration à M. Éric GALLOIS
M. Éric APFFEL, procuration à Mme Frédérique COLAS
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, procuration à M. Gérard VERGNAUD
M. Hassan LARIBIA, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, procuration à M. Nicolas DEILLER

M. Francis BOURSIN, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Xavier MARQUIS, procuration à M. Bruno JAN
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Guy BOURRAS
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Yannick VILLAIN
M. Guy GOUIN, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
M. Frédéric MORISOT, procuration à M. Didier MIGNON
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à M. Gérard VERGNAUD
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Frédérique COLAS

Objet : Renouvellement urbain - Complément d'étude pré-opérationnelle d'OPAH/PIG et OPAH-RU sur le parc d'habitat privé de la Communauté de Communes du Joviniens

URB/2020/103

Conseil communautaire du
17 décembre 2020

Objet : Renouveau urbain - Complément d'étude pré-opérationnelle d'OPAH/PIG et OPAH-RU sur le parc d'habitat privé de la Communauté de Communes du Jovinien

Vu l'étude pré-opérationnelle pour le renouvellement urbain dont l'objectif était la définition d'une stratégie et d'un plan d'action portant sur la revitalisation résidentielle et commerciale du centre-ville de Joigny ainsi que le renouvellement urbain du quartier de la Madeleine et des actions ciblées sur les communes de la Communauté de Communes du Jovinien réalisée en 2016,

Considérant qu'il convient maintenant de définir une stratégie d'amélioration de l'habitat privé allant jusqu'à la contractualisation avec l'ANAH,

Considérant, pour cela, qu'il convient d'apporter des compléments et de préciser certains éléments à l'étude précitée, notamment par une analyse du marché notamment en lien avec les agents immobiliers, une caractérisation de l'habitat indigne, des logements sur le volet énergétique, et des copropriétés en difficultés et par l'établissement d'études de cas comprenant un bilan technique et social,

Considérant également la nécessité d'accompagner la Communauté de Communes du Jovinien dans le calibrage des dispositifs et dans la rédaction des conventions,

Considérant la nécessité de faire appel à un prestataire spécialisé appelé à réaliser un complément d'étude pré-opérationnelle d'OPAH/PIG et OPAH-RU sur le parc d'habitat privé de la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la consultation réalisée dans le cadre d'une procédure adaptée,

Vu l'analyse des offres,

Considérant que la Communauté de Communes du Jovinien peut solliciter des subventions dans le cadre du FNADT et de l'ANAH,

Considérant le plan de financement établi comme suit :

Intitulé	Dépenses	Recettes	Montant
Etude complémentaire pré-op habitat privé	50 000	Subv ANAH 50%	25 000
		Subv FNADT 30%	15 000
		Participation Ville de Joigny	5 000
		Autofinancement CCJ	5 000
TOTAL	50 000		50 000

Vu la réunion du bureau communautaire et la conférence des maires en date du 3 décembre 2020,

Vu l'exposé du Vice-président,

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTTE** le plan de financement, conformément au tableau ci-dessus,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget principal,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de ce complément d'étude et de son suivi.
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions, conformément au plan de financement.
- **DIT** que les participations respectives des deux collectivités (Ville de Joigny et Communauté de Communes du Jovinien) seront déterminées par convention entre les deux collectivités.



Le Président

Nicolas SORET